

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 2591)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL82

présenté par

M. Laabid

ARTICLE 4

Substituer au mot :

« sixième »

le mot :

« dix-septième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour but de permettre l'entrée en vigueur de la présente loi organique le dix-septième mois suivant sa publication